**Annexe 2**

**Programme d’histoire-géographie de première générale**

**Sommaire**

**Préambule**

L’histoire et la géographie au lycée

Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

**Histoire**

L’enseignement de l’histoire au lycée

Classe de première : « Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale) »

**Géographie**

L’enseignement de la géographie au lycée

Classe de première : « Les dynamiques d’un monde en recomposition »

**Préambule**

L’histoire et la géographie au lycée

**Des disciplines pour comprendre et agir**

Par l’étude du passé et l’examen du présent, l’histoire et la géographie enseignées au lycée transmettent aux élèves des connaissances précises et diverses sur un large empan historique, s’étendant de l’Antiquité à nos jours. Elles les aident à acquérir des repères temporels et spatiaux ; elles leur permettent de discerner l’évolution des sociétés, des cultures, des politiques, les différentes phases de leur histoire ainsi que les actions et décisions des acteurs ; elles les confrontent à l’altérité par la connaissance d’expériences humaines antérieures et de territoires variés. Partant, elles leur donnent les moyens d’une compréhension éclairée du monde d’hier et d’aujourd’hui, qu’ils appréhendent ainsi de manière plus distanciée et réfléchie.

Le monde dans lequel les lycéens entreront en tant qu’adultes et citoyens est traversé par des dynamiques complémentaires, conflictuelles, voire contradictoires dont beaucoup sont les conséquences de faits antérieurs, de longues ou brèves mutations. L’histoire et la géographie permettent d’éclairer ces mouvements complexes et incitent les élèves à s’instruire de manière rigoureuse et, en développant une réflexion approfondie qui dépasse les évidences, les préparent à opérer des choix raisonnés.

L’histoire et la géographie montrent aux élèves comment les choix des acteurs passés et présents (individuels et collectifs), qu’ils soient en rupture ou en continuité avec des héritages, influent sur l’ensemble de la société : elles éduquent ainsi à la liberté et à la responsabilité.

**Des disciplines complémentaires**

L’histoire et la géographie contribuent de manière complémentaire à la formation intellectuelle des élèves, à leur formation civique et à la construction d’une culture commune. Aussi ces deux disciplines disposent-elles du même volume horaire annuel et du même nombre de thèmes, spécifiquement choisis pour atteindre ces finalités.

**Assurer la continuité des apprentissages**

À leur entrée au lycée, les élèves maîtrisent des connaissances et des compétences acquises au collège. Il s’agit de les consolider, de les étoffer et de les approfondir d’une part en introduisant des objets plus complexes et, d’autre part, en renforçant les capacités de réflexion et d’analyse, la curiosité, le questionnement pour développer l’autonomie des lycéens.

**La classe de seconde** conforte les acquis de la scolarité obligatoire tout en ouvrant sur le cycle terminal. Elle enrichit les connaissances disciplinaires, consolide et développe la maîtrise des compétences et méthodes.

**Les classes de première et terminale** offrent l’accès à des thématiques plus ouvertes ; elles permettent ainsi de renforcer les capacités d’analyse et de réflexion des élèves. L’objectif est d’aider ceux-ci à réussir les études supérieures qu’ils auront choisies et à devenir des citoyens éclairés et actifs, sachant faire preuve d’esprit critique.

## Capacités travaillées et méthodes acquises en histoire et en géographie

À l’issue du lycée, les élèves doivent être capables de maîtriser des connaissances fondamentales diverses, de se confronter à des sources, d’analyser des documents, de prendre des notes ainsi que de mener un travail personnel. Pour cela, l’enseignement associe des temps dédiés :

* à la transmission des connaissances par les professeurs et d’écoute active de la part des élèves ;
* à l’étude de sources, à l’analyse approfondie et critique de documents variés (cartes, textes, iconographie, vidéos…) et à la réalisation de croquis.

L’enseignement d’histoire-géographie développe des connaissances et construit des capacités et méthodes spécifiques qui complètent les savoirs acquis dans les autres enseignements communs (notamment l’enseignement moral et civique) et dans les enseignements de spécialité (en particulier l’enseignement de spécialité d’histoire- géographie, géopolitique et sciences politiques).

Cet enseignement contribue au développement des compétences orales à travers notamment la pratique de l’argumentation. Celle-ci conduit à préciser sa pensée et à expliciter son raisonnement de manière à convaincre.

Dans la continuité des compétences travaillées en histoire et en géographie au collège, les capacités et méthodes figurant ci-dessous doivent être consolidées au lycée. Leur apprentissage, organisé de manière progressive, est indissociable de l’acquisition des connaissances.

|  |  |
| --- | --- |
| **Maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux** | |
| Connaître et se repérer | * Identifier et nommer les périodes historiques, les continuités et ruptures chronologiques. * Identifier et expliciter les dates et acteurs clés des grands événements. * Nommer et localiser les grands repères géographiques ainsi que les principaux processus et phénomènes étudiés. * Utiliser l’échelle appropriée pour étudier un phénomène. |
| Contextualiser | * Mettre un événement ou une figure en perspective. * Mettre en œuvre le changement d’échelles, ou l’analyse à différentes échelles (multiscalaire), en géographie. * Identifier les contraintes et les ressources d’un événement, d’un contexte historique, d’une situation géographique. * Mettre en relation des faits ou événements de natures, de périodes, de localisations différentes. * Confronter le savoir acquis en histoire et en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu. |

|  |  |
| --- | --- |
| **S’approprier les exigences, les notions et les outils de la démarche historique et de la démarche géographique** | |
| Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines | * Employer les notions et le lexique acquis en histoire et en géographie à bon escient. * Transposer un texte en croquis. * Réaliser des productions graphiques et cartographiques dans le cadre d’une analyse. * Savoir lire, comprendre et apprécier une carte, un croquis, un document iconographique, une série statistique … |
| Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier. | * S’approprier un questionnement historique et géographique. * Construire et vérifier des hypothèses sur une situation historique ou géographique. * Justifier des choix, une interprétation, une production. |
| Construire une argumentation historique ou géographique | * Procéder à l’analyse critique d’un document selon une approche historique ou géographique. * Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation. |
| Utiliser le numérique | * Utiliser le numérique pour réaliser des cartes, des graphiques, des présentations. * Identifier et évaluer les ressources pertinentes en histoire- géographie. |

# Histoire

## L’enseignement de l’histoire au lycée

**Finalités**

L’enseignement de l’histoire a pour visées :

* la construction d’une réflexion sur le temps : outre l’acquisition de grands repères, l’élève doit comprendre ce qu’est un événement, une permanence, une continuité, une rupture, une mutation, une évolution pour saisir la manière dont des sociétés se transforment dans le temps ;
* le développement d’une réflexion sur les sources : l’élève apprend comment la connaissance du passé est construite à partir de traces, d’archives et de témoignages, et affine ainsi son esprit critique ;
* l’initiation au raisonnement historique : l’élève apprend à évaluer les ressources et les contraintes d’un événement, d’un contexte humain, temporel ou spatial, à comprendre les interrogations et les choix des acteurs individuels et collectifs, à appréhender les conséquences de leurs actions à court, moyen et long terme ;
* le développement d’une aptitude à replacer les actions humaines et les faits dans leur contexte et dans leur époque ;
* la prise de conscience par l’élève de son appartenance à l’histoire de la nation, de l’Europe et du monde, ainsi que des valeurs, des connaissances et des repères qui contribuent au développement de sa responsabilité et de sa formation civique ;
* le développement de la culture générale des élèves.

**Un programme chronologique et structurant**

L’organisation du programme est chronologique ; l’exigence de cohérence requiert des choix qui sont compatibles avec une vision large de l’histoire et permettent, dans la continuité des programmes de la scolarité obligatoire, différentes approches.

Le programme de la classe de seconde, intitulé « Grandes étapes de la formation du monde moderne » revient sur des périodes abordées à l’école primaire et au collège. Il couvre un temps long qui permet d’initier les élèves à une réflexion sur la notion de période historique et de leur donner des repères chronologiques. Il approfondit également la connaissance de l’époque moderne et de ses mutations profondes.

L’étude de la Révolution française ouvre le programme de première, lequel mène aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les deux axes directeurs de ce programme sont l’affirmation des nations en Europe aux dépens des empires et la transformation politique et sociale de la France entre la Révolution et la Grande Guerre.

Le programme de la classe terminale élargit la dimension internationale. À partir de la crise des années 1930, il interroge le jeu des puissances et l’évolution des sociétés jusqu’à nos jours.

**Des thèmes associant le récit historique et des « points de passage et d’ouverture »**

Chaque thème est structuré en chapitres ; le programme propose des axes pour traiter ceux- ci. La parole du professeur joue un rôle essentiel : elle garantit la cohérence, dégage les évolutions d’ensemble et les moments-charnières, met en place le contexte général de la période. Deux à quatre « points de passage et d’ouverture » sont indiqués pour chaque chapitre.

Ces « points de passage et d’ouverture » mettent en avant des dates-clefs, des lieux ou des personnages historiques. Chacun ouvre un moment privilégié de mise en œuvre de la démarche historique et d’étude critique des documents. Il s’agit d’initier les élèves au

raisonnement historique en les amenant à saisir au plus près les situations, les contextes et le jeu des acteurs individuels et collectifs.

Les « points de passage et d’ouverture » sont associés au récit du professeur. Ils confèrent à l’histoire sa dimension concrète. Ils ne sauraient toutefois à eux seuls permettre de traiter le chapitre. Le professeur est maître de leur degré d’approfondissement, qui peut donner lieu à des travaux de recherche documentaire, individuels ou collectifs, et à des restitutions orales et écrites.

## Classe de première : « Nations, empires, nationalités (de 1789 aux lendemains de la Première Guerre mondiale) » (48 heures)

Ce programme suit le fil directeur de l’évolution politique et sociale de la France et de l’Europe durant le long XIXe siècle qui s’étend de 1789 à la Première Guerre mondiale. Avec la Révolution française surgit une nouvelle conception de la nation reposant sur la citoyenneté, tandis que la France s’engage dans la longue recherche d’un régime politique stable. Après les guerres révolutionnaires et napoléoniennes, le Congrès de Vienne ne peut empêcher le principe des nationalités de se diffuser en Europe jusqu’aux révolutions de 1848. Dans une société européenne qui connaît toutes les tensions de la modernisation, s’affirment de nouveaux États-nations aux côtés des empires déstabilisés par le mouvement des nationalités. La Troisième République offre une stabilisation politique à une France qui étend son empire colonial. La guerre de 1914-1918 entraîne l’effondrement des empires européens et débouche sur une tentative de réorganiser l’Europe selon le principe des nationalités.

* **Thème 1 : L’Europe face aux révolutions (11-13 heures)**

**Chapitre 1. La Révolution française et l’Empire : une nouvelle conception de la nation**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | Ce chapitre vise à montrer l’ampleur de la rupture révolutionnaire avec  « l’Ancien Régime » et les tentatives de reconstruction d’un ordre politique stable.  On peut mettre en avant :   * la formulation des grands principes de la modernité politique synthétisés dans la Déclaration des Droits de l’Homme et du Citoyen ; * la volonté d’unir la nation, désormais souveraine, autour de ces principes ; * les conflits et débats qui caractérisent la période ; l’affirmation de la souveraineté nationale, la mise en cause de la souveraineté royale, les journées révolutionnaires, la Révolution et l’Église, la France, la guerre et l’Europe, la Terreur, les représentants de la nation et les sans-culottes * l’établissement par Napoléon Bonaparte d’un ordre politique autoritaire qui conserve néanmoins certains principes de la Révolution ; * la diffusion de ces principes en Europe ; * la fragilité de l’empire napoléonien qui se heurte à la résistance des monarchies et des empires européens ainsi qu’à l’émergence des sentiments nationaux ; * de la nation en armes à la Grande Armée. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * Madame Roland, une femme en révolution. * Décembre 1792 - janvier 1793 – Procès et mort de Louis XVI.   ~~~~ 1804 – Le *Code civil* permet l’égalité devant la loi et connaît un rayonnement européen. |

**Chapitre 2. L’Europe entre restauration et révolution (1814-1848)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | Ce chapitre vise à montrer la volonté de clore la Révolution, dont témoigne la restauration de l’ordre monarchique européen, ainsi que la fragilité de  l’œuvre du congrès de Vienne. On peut mettre en avant :   * les deux expériences de monarchie constitutionnelle en France (la charte de 1814 ; la charte révisée de 1830) ; * le projet de construire une paix durable par un renouvellement des règles de la diplomatie ; * l’essor du mouvement des nationalités qui remet en cause l’ordre du congrès de Vienne ; * la circulation des hommes et des idées politiques sous forme d’écrits, de discours, d’associations parfois secrètes (« Jeune-Italie » de   G. Mazzini …) ;   * les deux poussées révolutionnaires de 1830 et 1848 en France et en Europe. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * 1815 – Metternich et le congrès de Vienne. * 1822 – Le massacre de Chios. * 1830 – Les Trois Glorieuses. |

* **Thème 2 : La France dans l’Europe des nationalités : politique et société (1848-1871) (11-13 heures)**

**Chapitre 1. La difficile entrée dans l’âge démocratique : la Deuxième République et le Second Empire**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | Ce chapitre vise à montrer que l’instauration du suffrage universel masculin en 1848 ne suffit pas à trancher la question du régime politique ouverte depuis 1789.  On peut mettre en avant :   * les idéaux démocratiques hérités de la Révolution française qui permettent en 1848 des affirmations fondamentales et fondatrices (suffrage universel masculin, abolition de l’esclavage…) ; * l’échec du projet républicain en raison des tensions qui s’expriment (entre conservateurs et républicains, villes et campagnes, bourgeois et   ouvriers) ;   * les traits caractéristiques du Second Empire, régime autoritaire qui s’appuie sur le suffrage universel masculin, le renforcement de l’État, la prospérité économique et qui entend mener une politique de grandeur nationale ; * les oppositions rencontrées par le Second Empire et la répression qu’il exerce (proscriptions de Victor Hugo, Edgar Quinet…). |
| **Points de passage et d’ouverture** | * Alphonse de Lamartine en 1848. * George Sand, femme de lettres engagée en politique. * Louis-Napoléon Bonaparte, premier président de la République. |

**Chapitre 2. L’industrialisation et l’accélération des transformations économiques et sociales en France**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | Ce chapitre vise à montrer que la société française connaît des mutations profondes liées à l’industrialisation et à l’urbanisation.  On peut mettre en avant :   * les transformations des modes de production (mécanisation, essor du salariat…) et la modernisation encouragée par le Second Empire ; * l’importance du monde rural et les débuts de l’exode rural ; * l’importance politique de la question sociale. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * Paris haussmannien : la transformation d’une ville. * Les frères Pereire, acteurs de la modernisation économique. * 25 mai 1864 – Le droit de grève répond à l’une des attentes du mouvement ouvrier. |

**Chapitre 3. La France et la construction de nouveaux États par la guerre et la diplomatie**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | Ce chapitre vise à montrer le rôle de la France lors de la construction des unités italienne et allemande. Cette politique d’unification est menée par des régimes monarchiques qui s’appuient sur le mouvement des nationalités, la guerre et la diplomatie.  On peut mettre en avant :   * la participation du Second Empire à la marche vers l’unité italienne ; * la guerre de 1870 qui entraîne la chute du Second Empire et permet l’unité allemande. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * Le rattachement de Nice et de la Savoie à la France. * 1871 – Bismarck et la proclamation du Reich. |

* **Thème 3 : La Troisième République avant 1914 : un régime politique, un empire colonial (11-13 heures)**

**Chapitre 1. La mise en œuvre du projet républicain**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | Ce chapitre vise à montrer la manière dont le régime républicain se met en place et s’enracine ainsi que les oppositions qu’il rencontre.  On peut mettre en avant :   * 1870-1875 : l’instauration de la République et de la démocratie parlementaire ; * l’affirmation des libertés fondamentales ; * le projet d’unification de la nation autour des valeurs de 1789 et ses modalités de mise en œuvre (symboles, lois scolaires…) ; * les oppositions qui s’expriment (courants révolutionnaires, refus de la politique laïque par l’Église catholique, structuration de l’antisémitisme autour de l’affaire Dreyfus, nationalisme…) ; * le refus du droit de vote des femmes. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * 1871 – Louise Michel pendant la Commune de Paris. * 1885 – Les funérailles nationales de Victor Hugo. * 1905 – La loi de séparation des Églises et de l’État : débats et mise en œuvre. |

|  |  |
| --- | --- |
| **Chapitre 2. Permanences et mutations de la société française jusqu’en 1914** | |
| **Objectifs** | Ce chapitre vise à montrer les spécificités de la société française qui connaît une révolution industrielle importante tout en demeurant majoritairement rurale.  On peut mettre en avant :   * l’industrialisation et les progrès techniques ; * la question ouvrière et le mouvement ouvrier ; * l’immigration et la place des étrangers ; * l’importance du monde rural et ses difficultés ; * l’évolution de la place des femmes. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * 1891 – La fusillade de Fourmies du 1er mai. * Les expositions universelles de 1889 et 1900. * Le Creusot et la famille Schneider. |
| **Chapitre 3. Métropole et colonies** | |
| **Objectifs** | Ce chapitre vise à étudier la politique coloniale de la IIIe République, les raisons sur lesquelles elle s’est fondée, les causes invoquées par les républicains. Le contexte international de cette politique est également étudié, ainsi que ses effets dans les territoires colonisés.  On peut mettre en avant :   * l’expansion coloniale française : les acteurs, les motivations et les territoires de la colonisation ; * les débats suscités par cette politique ; * les chocs entre puissances occasionnés par cette expansion ; * le cas particulier de l’Algérie (conquise de 1830 à 1847) organisée en départements français en 1848 ; * le fonctionnement des sociétés coloniales (affrontements, résistances, violences, négociations, contacts et échanges). |
| **Points de passage et d’ouverture** | * 1887 – Le code de l’indigénat algérien est généralisé à toutes les colonies françaises. * 1898 – Fachoda, le choc des impérialismes. * Saigon, ville coloniale. |

* **Thème 4 : La Première Guerre mondiale : le « suicide de l’Europe » et la fin des empires européens (11-13 heures)**

**Chapitre 1. Un embrasement mondial et ses grandes étapes**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | Ce chapitre vise à présenter les phases et les formes de la guerre (terrestre, navale et aérienne).  On peut mettre en avant :   * les motivations et les buts de guerre des belligérants ; * l’extension progressive du conflit et les grandes étapes de la guerre ; * l’échec de la guerre de mouvement et le passage à la guerre de position ; * l’implication des empires coloniaux britannique et français ; * la désintégration de l’empire russe. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * Août - septembre 1914 – Tannenberg et la Marne. * 1915 – L’offensive des Dardanelles. * 1916 – La bataille de la Somme. * Mars 1918 – La dernière offensive allemande. |

**Chapitre 2. Les sociétés en guerre : des civils acteurs et victimes de la guerre**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | Ce chapitre vise à souligner l’implication des sociétés, des économies, des sciences et des techniques dans une guerre longue.  On peut mettre en avant :   * les dimensions économique, industrielle et scientifique de la guerre ; * les conséquences à court et long termes de la mobilisation des civils, notamment en ce qui concerne la place des femmes dans la société ; * le génocide des Arméniens, en articulant la situation des Arméniens depuis les massacres de 1894-1896 et l’évolution du conflit mondial. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * Marie Curie dans la guerre. * 24 mai 1915 – La déclaration de la Triple Entente à propos des « crimes contre l’humanité et la civilisation » perpétrés contre les Arméniens de l’Empire ottoman. * Les grèves de l’année 1917. |

**Chapitre 3. Sortir de la guerre : la tentative de construction d’un ordre des nations démocratiques**

|  |  |
| --- | --- |
| **Objectifs** | Ce chapitre vise à étudier les différentes manières dont les belligérants sont sortis de la guerre et la difficile construction de la paix.  On peut mettre en avant :   * le bilan humain et matériel de la guerre ; * les principes formulés par le président Wilson et la fondation de la Société des Nations ; * les traités de paix et la fin des empires multinationaux européens ; * les interventions étrangères et la guerre civile en Russie jusqu’en 1922 ; * les enjeux de mémoire de la Grande Guerre tant pour les acteurs collectifs que pour les individus et leurs familles. |
| **Points de passage et d’ouverture** | * 1919-1923 – Les traités de paix. * 1920 – Le soldat inconnu et les enjeux mémoriels. * 1922 – Le passeport Nansen et le statut des apatrides. |

**Géographie**

L’enseignement de la géographie au lycée

**Finalités**

La géographie vise à comprendre comment les individus et les sociétés organisent leur espace, s’y développent, le transforment. La géographie répond à des questions – telles que : où ? Quels acteurs ? Comment ? Pourquoi ici et pas ailleurs ? – pour décrire et expliquer le fonctionnement des territoires à différentes échelles. Elle met en évidence les interactions entre les sociétés et leurs environnements.

Pour rendre compte du fonctionnement des territoires, la géographie s’appuie notamment sur des cartes et vise les finalités suivantes :

* mobiliser, pour comprendre l’organisation des territoires, les notions géographiques en insistant sur les enjeux et sur les relations entre acteurs ;
* adopter une approche multiscalaire (à différentes échelles) qui rend visibles, d’une part, le fait qu’un même phénomène peut se traduire différemment selon l’échelle envisagée et, d’autre part, les interactions entre les territoires à différentes échelles ;
* effectuer des comparaisons entre les territoires, ce qui permet d’identifier les ressemblances et les spécificités de chacun ;
* mettre en évidence, en ayant recours à une approche systémique, les interactions entre acteurs ainsi qu’entre les acteurs, leurs territoires et leurs environnements ;
* développer l’analyse critique des documents, l’observation du jeu des acteurs, le contact avec le terrain et la réalisation de croquis. Le croquis est l’aboutissement d’un travail de description, d’analyse et de synthèse ;
* assurer l’acquisition de repères spatiaux aux échelles française, européenne et mondiale.

**Organisation des niveaux du lycée**

Chaque année est l’occasion de mettre en œuvre les méthodes et l’apprentissage des exercices de géographie en ménageant une progressivité sur les trois niveaux du lycée : réalisation d’un croquis, composition, analyse critique de document(s). Le programme se prête à des visites sur le terrain, à l’utilisation de supports pédagogiques variés, à l’usage de l’outil numérique, ainsi qu’à l’intervention dans la classe d’acteurs de la vie économique et publique.

Chaque année, le programme est structuré autour d’un axe principal et propose d’étudier quatre thèmes. Les trois premiers thèmes visent l’acquisition des connaissances et des grilles d’analyse qui permettent de comprendre les lignes de force et les caractéristiques majeures des objets étudiés. Le quatrième est un thème conclusif qui applique l’ensemble des savoirs et compétences acquis par l’étude des trois premiers thèmes à l’étude d’une aire géographique (continent, région, pays). Il peut être l’occasion de mener des débats, de travailler à l’élaboration de croquis plus complexes, etc.

Chaque thème est organisé en questions qui indiquent les axes principaux à aborder. Hormis le thème conclusif, tous les thèmes comprennent une question spécifique consacrée à la France. Le professeur choisit l’ordre dans lequel les questions sont traitées au sein du thème ; il peut également les combiner, à l’exception de celle sur la France.

Une démarche par étude de cas est recommandée. À cette fin une liste indicative et non limitative d’études de cas est proposée pour chaque thème. La France peut également être l’objet de l’étude de cas, mais cette étude de cas ne peut pas se substituer à la question spécifique consacrée à la France.

L’étude des questions repose sur des exemples précis dont le choix incombe au professeur, afin d’illustrer et de faire comprendre les notions abordées et de mettre en œuvre les grilles

d’analyse proposées. Ce choix, tout comme celui des études de cas, doit permettre aux élèves d’acquérir des connaissances et d’avoir des repères spatiaux fondamentaux sur une grande diversité de territoires dans le monde.

**Un programme donnant des clés de lecture du monde contemporain et des repères spatiaux fondamentaux**

Le programme place les sociétés et les territoires au cœur de l’analyse, en prise directe avec la réalité. Le monde dans lequel nous vivons a connu et connaît des bouleversements démographiques, économiques, environnementaux et politiques considérables qui ont d’importantes conséquences territoriales. Au collège, les élèves ont acquis une connaissance des grandes notions de géographie et de certains territoires ; ils ont développé des compétences et méthodes d’analyse. Il s’agit donc, en s’appuyant sur ces acquis, de leur permettre de prendre conscience des bouleversements et de leurs conséquences, de les comprendre, de disposer de grilles d’analyse et de repères spatiaux fondamentaux qu’ils pourront mobiliser face à des territoires et des situations nouvelles.

Pour cela, le programme a abordé, en classe de seconde, les grands équilibres et défis d’un monde en transition. La classe de première étudie les recompositions des espaces de vie et de production liées à ces transitions alors que les mutations territoriales et géopolitiques liées à la mondialisation sont analysées en terminale. Trois processus sont au cœur des programmes pour l’étude des acteurs et des territoires :

* la **transition**, qui prolonge l'étude du développement durable en insistant sur les grandes mutations en cours et les défis qu'elles représentent pour les acteurs et les sociétés ;
* la **recomposition**, centrée sur l'étude des restructurations spatiales liées à ces grandes mutations ;
* la **mondialisation**, envisagée comme une affirmation du monde comme espace et échelle de référence, mais également comme un révélateur d'inégalités territoriales.

**Étudier la France tout au long du lycée, en la replaçant dans un contexte plus large, pour que les futurs citoyens aient conscience des enjeux et de leurs possibilités d’action**

L’attention particulière qui est portée à la France métropolitaine et ultramarine justifie une organisation spécifique des programmes. La France – État membre de l’Union européenne, deuxième espace maritime mondial, présent sur tous les continents – est en effet concernée par tous les enjeux abordés. Elle est, de ce fait, étudiée dans chacun des thèmes abordés au cours de la scolarité au lycée.

Cette mise en perspective permet aux lycéens d’acquérir les points de repère essentiels et d’appréhender les lignes de force du territoire français, de connaître et de mieux comprendre les enjeux de l’organisation et de l’aménagement du territoire national, quelle que soit l’échelle considérée. L’étude de la France dans chaque thème favorise la consolidation progressive des connaissances du territoire national, en les reliant aux thématiques abordées à l’échelle mondiale. Ce raisonnement comparatif, dynamique et mené à différentes échelles, est au cœur de la démarche géographique. Le chapitre conclusif de terminale, consacré à la France, s’appuie sur l’ensemble des connaissances acquises depuis la seconde.

L’étude de la France en classes de seconde, première et terminale est aussi l’occasion de faire comprendre aux élèves que le territoire français est concerné par les transformations étudiées et que cela touche leur vie quotidienne. Comme futurs citoyens, ils auront à agir dans un monde et une France en mutation.

## Classe de première : « Les dynamiques d’un monde en recomposition » (48 heures)

Sous l’effet des processus de transition – appréhendés en classe de seconde –, le monde contemporain connaît de profondes recompositions spatiales à toutes les échelles. Dans le cadre du programme de première, l’étude des dynamiques à l’œuvre fait ressortir la complexité de ces processus de réorganisation des espaces de vie et de production.

Ces recompositions peuvent être observées à travers le poids croissant des villes et des métropoles dans le fonctionnement des sociétés et l’organisation des territoires. La métropolisation, parfois associée à l’idée d’une certaine uniformatisation des paysages urbains, renvoie toutefois à des réalités très diverses selon les contextes territoriaux. Elle contribue aussi à accentuer la concurrence entre les métropoles, ainsi que la diversité et les inégalités socio-spatiales en leur sein.

En lien avec la métropolisation, les espaces productifs se recomposent autour d’un nombre croissant d’acteurs aux profils variés. Ces recompositions s’inscrivent au sein de configurations spatiales multiples qui évoluent en fonction de l’organisation des réseaux de production (internationaux, régionaux ou locaux).

Les espaces productifs liés à l’agriculture sont traités plus spécifiquement dans le thème sur les espaces ruraux. La multifonctionnalité de ces derniers et leurs liens avec les espaces urbains s’accentuent, à des degrés divers selon les contextes, et contribuent au développement de conflits d’usages.

* **Thème 1 : La métropolisation : un processus mondial différencié (12-14 heures)**

|  |  |
| --- | --- |
| Questions   * Les villes à l’échelle mondiale : le poids croissant des métropoles. * Des métropoles inégales et en mutation. | **Commentaire**  Depuis 2007, la moitié de la population mondiale vit en ville ; cette part ne cesse de progresser. Cette urbanisation s’accompagne d’un processus de métropolisation : concentration des populations, des activités et des fonctions de commandement.  En dépit de ce que l’on pourrait identifier comme des caractéristiques métropolitaines (quartier d’affaires, équipement culturel de premier plan, nœuds de transports et de communication majeur, institution de recherche et d’innovation…), les métropoles sont très diverses. Elles sont inégalement attractives et n’exercent pas la même influence.  À l’échelle locale, l’étalement urbain combiné à l’émergence de nouveaux centres fonctionnels (dans la ville-centre comme dans les périphéries) contribuent à recomposer les espaces intra- métropolitains. Cela se traduit également par une accentuation des contrastes et des inégalités au sein des métropoles. |
| **Études de cas possibles :**   * La métropolisation au Brésil : dynamiques et contrastes. * Londres : une métropole de rang mondial. * Mumbai : une métropole fragmentée. * La mégalopole du Nord-Est des États-Unis (de Boston à Washington) : des synergies métropolitaines. | |

|  |  |
| --- | --- |
| **Question spécifique sur la France**  La France : la métropolisation et ses effets. | **Commentaire**  La métropolisation renforce le poids de Paris (ville primatiale) et recompose les dynamiques urbaines. L’importance et l’attractivité des métropoles régionales métropolitaines et ultramarines tendent à se renforcer, mais de façon différenciée, de même que la concurrence qu’elles se livrent.  Cela conduit à une évolution de la place et du rôle des villes petites et moyennes, entre, pour certaines, mise à l’écart, dévitalisation des centres-villes, et, pour d’autres, un renouveau porté par une  dynamique économique locale et la valorisation du cadre de vie. |

* **Thème 2 : Une diversification des espaces et des acteurs de la production (12-14 heures)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Questions**   * Les espaces de production dans le monde : une diversité croissante. * Métropolisation, littoralisation des espaces productifs et accroissement des flux. | **Commentaire**  À l’échelle mondiale, les logiques et dynamiques des principaux espaces et acteurs de production de richesses (en n’omettant pas les services) se recomposent. Les espaces productifs majeurs sont divers et plus ou moins spécialisés. Ils sont de plus en plus nombreux, interconnectés et se concentrent surtout dans les métropoles et sur les littoraux.  Les processus de production s’organisent en chaînes de valeur ajoutée à différentes échelles. Cela se traduit par des flux d’échanges matériels et immatériels toujours plus importants.  Les chaînes et les réseaux de production sont, dans une large mesure, organisés par les entreprises internationales, mais l’implantation des unités productives dépend également d’autres acteurs – notamment publics –, des savoir-faire, des coûts de main d’œuvre ou encore des atouts des différents territoires. Ceux-ci sont de plus en plus mis en concurrence. Parallèlement, l’économie numérique élargit la diversité des espaces et des acteurs de la production. |
| **Études de cas possibles :**   * Les espaces des industries aéronautique et aérospatiale européennes : une production en réseau. * Singapour : l’articulation de la finance, de la production et des flux. * Les investissements chinois en Afrique : la recomposition des acteurs et espaces de la production aux échelles régionale et mondiale. * La Silicon Valley : un espace productif intégré de l’échelle locale à l’échelle mondiale. | |
| **Question spécifique sur la France**  La France : les systèmes productifs entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale. | **Commentaire**  L’étude des systèmes productifs français (Outre-mer inclus) permet de mettre en avant les lieux et acteurs de la production à l’échelle nationale, tout en soulignant l’articulation entre valorisation locale et intégration européenne et mondiale. |

* **Thème 3 : Les espaces ruraux : multifonctionnalité ou fragmentation ? (12-14 heures)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Questions**   * La fragmentation des espaces ruraux. * Affirmation des fonctions non agricoles et conflits d’usages. | **Commentaire**  Les recompositions des espaces ruraux dans le monde sont marquées par le paradoxe de liens de plus en plus étroits avec les espaces urbains et l’affirmation de spécificités rurales (paysagères, économiques, voire socio-culturelles), impliquant des dynamiques contrastées de valorisation, de mise à l’écart ou de protection de la nature et du patrimoine. Globalement, la part des agriculteurs diminue au sein des populations rurales. Toutefois, l’agriculture reste structurante pour certains espaces ruraux, avec des débouchés de plus en plus variés, alimentaires et non alimentaires.  À l’échelle mondiale, la multifonctionnalité des espaces ruraux s’affirme de manière inégale par l’importance croissante, en plus de la fonction agricole, de fonctions résidentielle, industrielle, environnementale ou touristique, contribuant tout à la fois à diversifier et à fragiliser ces espaces. Cette multifonctionnalité et cette fragmentation expliquent en partie la conflictualité accrue dans ces espaces autour d’enjeux divers, notamment fonciers : accaparement des terres, conflits d’usage… Elles posent la question de leur dépendance aux espaces urbains. |
| **Études de cas possibles :**   * Les mutations des espaces ruraux de Toscane. * Les transformations paysagères des espaces ruraux d’une région française (métropolitaine ou ultramarine). * Mutations agricoles et recomposition des espaces ruraux en Inde. * Les espaces ruraux canadiens : une multifonctionnalité marquée. | |
| **Question spécifique sur la France**  La France : des espaces ruraux multifonctionnels, entre initiatives locales et politiques européennes. | **Commentaire**  En France, les espaces ruraux se transforment :   * mutation des systèmes agricoles et diversification des fonctions productives, * pression urbaine croissante et liens accrus avec les espaces urbains, * entre vieillissement et renouveau des populations rurales, diversification des dynamiques démographiques et résidentielles.   Ces mutations s’accompagnent d’enjeux d’aménagement et de développement rural : valorisation et soutien de l’agriculture, équipement numérique, télétravail, protection de l’environnement, maintien et organisation ou réorganisation des services publics…  Ces enjeux mobilisent des acteurs à différentes échelles, du développement local aux politiques nationales et européennes de développement rural. |

* **Thème 4 conclusif : La Chine : des recompositions spatiales multiples (8-10 heures)**

|  |  |
| --- | --- |
| **Questions**   * Développement et inégalités. * Des ressources et des environnements sous pression. * Recompositions spatiales : urbanisation, littoralisation, mutations des espaces ruraux. | **Commentaire**  La Chine est un pays où les évolutions démographiques et les transitions (urbaine, environnementale ou énergétique…) engendrent de nombreux paradoxes et suscitent des recompositions spatiales spectaculaires.  Les évolutions démographiques, les migrations des campagnes vers les villes, la surexploitation des ressources, la pollution, l’ouverture et l’insertion de plus en plus forte dans la mondialisation accentuent les contrastes territoriaux. |

**Notions et vocabulaire à maîtriser à l’issue de la classe de première** (en complément des notions et vocabulaires acquis en classe de seconde qui seront remobilisés tout comme les repères spatiaux acquis) :

* Recomposition : notion transversale à l’ensemble des thèmes.
* Centralité, centre-périphérie, métropole/métropolisation, ville.
* Espace productif, entreprise multinationale, chaîne de la valeur ajoutée, flux, production, système productif.
* Espace rural, multifonctionnalité, fragmentation, périurbanisation, ruralité.